VENTES AUX ENCHERES.

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu de et sous l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orleans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Adèle Goeb, No. 104,492 du dossier, le dit ordre date et signé le 25 mars 1915 et envoyé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai dans une vente aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI, 29 avril 1915, la propriété foncière décrite dans l'inventaire consigné, comme suivant:

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui lui appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par la lettre F, dans l'Ilet No. 626, borné par les rues Miro, Galvez et Palmyra et par l'avenue Cleveland (anciennement rues Gasquet), sur le plan de De L'Isle et Bartlett, voyers, daté le 20 mars 1893, annexé à un acte de vente par Lena A. Warren à James Harnett, passé devant W. D. Denègre, ancien notaire, le 16 avril 1893. D'après le dit plan le dit lot est numéroté comme lettre L. Interverti, et commençant à une distance de 416 pieds de la rue Palmyra. Il mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Galvez, par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de l'avenue Cleveland de 130 pieds 3 pouces 4 lignes, de là de long de la ligne à l'arrière courant dans la direction de la rue Palmyra, 80 pieds 6 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Palmyra, courant du côté de la rue Galvez, 94 pieds 3 pouces 4 lignes; de là sur une ligne parallèle à la rue Galvez, courant du côté de l'avenue Cleveland, 43 pieds, et de là sur une ligne parallèle à la rue Palmyra, allant du côté de la rue Galvez, le point de départ, 100 pieds, et aussi une portion de terre touchant à l'arrière du lot G sur le plan de De l'Isle et Bartlett, ci-dessus mentionné, dit, à une distance de 105 pieds de la rue Galvez, et mesurant sur une ligne parallèle avec la rue Galvez, 23 pieds 3 pouces 6 lignes; par une profondeur de 94 pieds 3 pouces 4 lignes, la ligne de profondeur du côté de la rue Palmyra joignant la partie arrière du dit lot F, ci-dessus décrit, sur son côté près de l'avenue Cleveland. Comme statué dans un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 21 novembre 1903, là est une servitude de drainage sur et au travers du dit lot G, réservée en faveur du dit lot F par un acte passé devant W. D. Denègre, ancien notaire de cette ville, le 14 novembre 1893. Les améliorations portent le numéro municipal 619 rue S. Galvez, et consistent en une résidence à deux étages, contenant un hall, doubles salons, salle à manger, quatre chambres à coucher et cuisine.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. Sept, dans l'Ilet No. 785, borné par les rues Palmyra, Solomon et Hennessey et l'avenue Cleveland (anciennement la rue Gasquet), lequel dit lot mesure vingt-neuf pieds (29) pieds de face à la rue Solomon par cent quatorze pieds, huit pouces et six lignes (114' 8" 6''') en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le double cottage connu comme Nos. 225-7 rue S. Solomon. Chaque moitié contient cinq chambres et bain, hangar façade en pierre, grille en fer.

3. Un certain Ilet de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là y étant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 307 A, sur le vieux plan de Carrollton, et par le No. 637 sur le nouveau plan du Septième District, borné par les rues Général Ogden (anciennement Jackson), Earle (anciennement Mary), Marks et Peach (anciennement Dix-neuvième), et mesurant plus ou moins 300 pieds sur chacune de ses rues. Pour les facilités de la vente, cette propriété a été subdivisée accordé à un plan de voyer par Walter J. Seghers, D. C. S., daté le 18 mars 1915, joint à cette affaire le 23 mars 1915 et d'après le dit croquis le dit Ilet contient vingt-quatre lots.

4. Deux certains lots ou parcelles de terre se touchant, situés et étant dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, et étant plus particulièrement décrits comme lots 1 et 2 dans l'Ilet No. 174, borné par les rues Milne, Twigys, Lane et Iberville, sur la carte de la "New Orleans Land Company", le même en mesure et en emplacement que celui indiqué sur la carte ou plan des lots sur la liste dans le bureau du "City Engineer" de la dite ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots mesurent chacun 42 pieds de face à la rue Milne, par 152.17 pieds en profondeur entre lignes parallèles, et y a une allée publique de 15 pieds. Le lot No. 1 forme le coin des rues Milne et Twigys.

Conditions: En tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a, dans des billets de l'acquéreur, payables à une ou deux années après la date, avec un intérêt au taux de 8 pour cent par année de la date de l'adjudication jusqu'au payement final, payables annuellement: l'acquéreur aura à assurer le payement des taxes de l'année 1915, et aussi pour les timbres de la United States Internal Revenue, les actes de vente à être passés devant Felix J. Dreyfous, aux frais de l'acquéreur. Les acquéreurs devront déposer au moment de l'adjudication, 10 pour cent (pas d'intérêt et pas de clauses pénales) du prix d'achat avec

Encanteur, 820 rue Common.

A. D. HANZIGER, Avocat pour l'administratrice.
mars 28—avril 4 11 18 25 29

VENTES AUX ENCHERES.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Sous, et en vertu d'un, jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 141,849, dans l'affaire intitulée Jane J. Abberton vs. Michael Abberton, le dit jugement rendu et signé en cour ouverte, le 29 mars 1915, et le dit ordre adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, j'offrirai dans une vente aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 6 mai 1915, la propriété foncière décrite dans l'inventaire sur une liste comme suivant:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Lafayette et les rues Port, St-Claude et Nord Remparts, designé par la lettre H de l'Ilet 367, d'après un croquis de A. deArmas, député voyer de la ville, daté le 16 janvier 1885 et annexé à un acte devant E. Bouny, notaire, le 11 mars 1885, d'après lequel le dit lot mesure en mesure américaine 30 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts, par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent à un cottage simple contenant environ quatre chambres, et connu comme No. 2020 N. Remparts. La propriété a été mise à l'épreuve des rats.

Conditions: Comptant. L'acquéreur payera en sus de son enchère les taxes pour l'année 1915, et les frais de l'acte de vente, y compris le coût des certificats et les timbres de guerre, devant Fergus Kernan, notaire. L'acquéreur devra déposer au moment de l'adjudication 10 pour cent, ne portant aucun intérêts ni pénalités, du prix d'achat avec

Encanteur, 820 rue Common.

DENEGRE LEVY & CHAFFE, HARRY McCALL, JOHN WARD, M. D. DIMITRY, Avocats.
avril 4 11 18 25—mai 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Sous, et en vertu d'un, jugement et d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dossier No. 141,849, dans l'affaire intitulée Jane J. Abberton vs. Michael Abberton, le dit jugement rendu et signé en cour ouverte, le 29 mars 1915, et le dit ordre adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, j'offrirai dans une vente aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 6 mai 1915, la propriété foncière décrite dans l'inventaire sur une liste comme suivant:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Lafayette et les rues Port, St-Claude et Nord Remparts, designé par la lettre H de l'Ilet 367, d'après un croquis de A. deArmas, député voyer de la ville, daté le 16 janvier 1885 et annexé à un acte devant E. Bouny, notaire, le 11 mars 1885, d'après lequel le dit lot mesure en mesure américaine 30 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts, par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent à un cottage simple contenant environ quatre chambres, et connu comme No. 2020 N. Remparts. La propriété a été mise à l'épreuve des rats.

Conditions: Comptant. L'acquéreur payera en sus de son enchère les taxes pour l'année 1915, et les frais de l'acte de vente, y compris le coût des certificats et les timbres de guerre, devant Fergus Kernan, notaire. L'acquéreur devra déposer au moment de l'adjudication 10 pour cent, ne portant aucun intérêts ni pénalités, du prix d'achat avec

Encanteur, 820 rue Common.

DENEGRE LEVY & CHAFFE, HARRY McCALL, JOHN WARD, Avocats.
avril 4 11 18 25—mai 2 6

PAR LA BOURSE AUX ENCHERES CANAL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour payer les frais d'Emmagasinage—Tout le mobilier d'une Buanderie, aussi, des rolls et des marchandises non-reclamés, au "Importers' Warehouse No. 3," rue Nord Peters, près Bienville.

MERCREDI 7 avril, à 11 heures a. m., par entre et pour compte de Dietrich & Waltz, propriétaires d'entrepôt, en vertu de l'acte 197 de 1896, relativement à la vente de marchandises dont les frais d'emmagasinage sont dûs.

Conditions: Comptant. Pas de limite.

W. SALAUN, Encanteur.
Bureaux, 317 rue Camp.
mars 28 avril 4 6

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double résidence en briques, Nos. 1821 et 1823 rue Annonciation; simple cottage, No. 1326 rue Second.

Succession d'Andrew Here, Jr. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B — No. 108,131.

Par W. H. FITZPATRICK, Encanteur, bureau No. 328 rue Baronne, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et en suite à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 8 mars 1915, dans la ci-dessus intitulée et numérotée affaire, et à moi adressée, je procéderai à vendre à l'enchère publique aux endroits et heures indiqués ci-dessus, la propriété suivante, décrite à savoir:

Premièrement — Toutes ces certaines parties de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là appartenant ou qui en quelque sorte leur appartiennent, situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Felicity Road, Annonciation, St. Marie et Chippewa, une de celles désignées mesure cinquante cinq pieds de face à la rue Annonciation par une profondeur de quatre vingt quinze pieds, un pouce, sur sa ligne de côté la plus près de la route Felicity, et sur sa ligne de côté la plus près de la rue St. Marie, elle a une première profondeur de quatre vingt un pieds; de là elle court à angles droits dans la direction de la route Felicity, dix-sept pieds, onze pouces; de là elle court dans la direction de la rue Chippewa, quatorze pieds, un pouce pour atteindre la ligne de derrière, laquelle ligne mesure trente-sept pieds, un pouce, et l'autre partie de terre touche sur la côté dans la direction de la route Felicity, et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation, par une profondeur sur sa ligne de côté la plus près de la rue St. Marie de cent quatre vingt onze pieds, dix pouces; et sur sa ligne de côté dans la direction de la route Felicity, elle a une première profondeur de la rue Annonciation de cent cinquante neuf pieds, dix pouces; de là elle court dans la direction de la route Felicity, trente sept pieds, huit pouces et cinq lignes; de là elle court dans la direction de la rue Chippewa, soixante pieds, dix pouces; de là elle court dans la direction de la rue St. Marie, trente-sept pouces et cinq lignes; de là elle court dans la direction de la rue Chippewa, treize pieds, deux pouces et atteint alors la ligne de derrière, laquelle ligne mesure trente pieds. Les améliorations comprennent une double résidence en briques, contenant environ six chambres d'un côté et sept de l'autre.

Deuxièmement — Une certaine parcelle ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là appartenant ou qui en quelque sorte lui appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Camp et Chestnut, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Deuxième, par cent seize pieds, dix pouces et quatre lignes en profondeur entre deux lignes parallèles; étant la partie de l'arrière de plusieurs lots numérotés 16 à 19, inclus, sur un plan de H. Moelhausen, voyer, de la date du 23 décembre 1844, duquel un croquis a été annexé à un acte passé devant M. B. Trist, un notaire de cette ville, le 20 avril 1847. Les améliorations comprennent un cottage contenant deux chambres.

TERMES ET CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur à à assumer le payement de toutes les taxes de l'année 1915 en dehors et en supplus de son enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente, comprenant le coût de tout les certificats et frais d'hypothèques et timbres devant Edgar Grima, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

mars—11,21,28 avril—4,11,18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vous et en vertu de l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 111,152, dans l'affaire intitulée Succession de Frederick Fandal, le dit ordre daté et signé le 25 mars 1915, et envoyé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai dans une vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 avril 1915, à 11 heures a. m., sur les lieux No. 308 rue Millaudon, le mobilier et les effets meubles qui sont énumérés sur une liste d'inventaire.

Conditions Comptant.

Encanteur, 820 rue Common.

W. W. YOUNG, Avocat pour l'exécuteur.
mars 28 avril 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sous et en vertu de l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dossier No. 110,786, dans l'affaire intitulée Succession de William Philip Johnston, le dit ordre daté et signé le 25 mars 1915, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai dans une vente aux enchères publiques, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le JEUDI 29 avril 1915, la propriété foncière décrite dans l'inventaire sur une liste comme ci-dessus:

1. Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 48, Burthwelle, borné par Webster, Prytania, Perrier et Bloomingdale Line; les dits lots sont désignés par les Nos. 17 et 18 sur un plan de H. W. W. Reynolds, voyer, et mesurant chacun, accordé au dit plan, trente-trois pieds de face à la rue Prytania, cent quarante-cinq pieds cinq lignes en profondeur entre lignes parallèles.

2. Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situés dans les mêmes district et Ilet des lots décrits ci-dessus, et désignés par les Nos. 1 et 2 et mesurant comme suivant: Le lot No. 1 forme le coin des rues Webster et Prytania, et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Webster, vingt neuf pieds sur une ligne de largeur à l'arrière par cent trente-six pieds, sept pouces et six lignes en profondeur et de face à la rue Prytania, et cent trente sept pieds, deux pouces et sept lignes en profondeur sur la ligne de côté le séparant du Lot No. 2, et le lot No. 2 mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Webster, vingt-neuf pieds une ligne en largeur à l'arrière, cent trente sept pieds, quatre pouces et sept lignes en profondeur sur le côté de ligne du lot No. 1, et cent trente-huit pieds deux pouces en profondeur sur la ligne de côté du lot No. 3. Ledit comme d'après un croquis privé annexé à un acte devant E. J. Barnett, alors notaire dans cette ville, le 2 mars 1908.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et le solde, s'il y en a, sur un crédit d'une année, ou une de deux années, à la faculté de l'acquéreur, le crédit de cette portion de la vente à être témoigné par des billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à payement final, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et l'assurance transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles de l'année 1915, et le coût de tous les certificats, et acte de vente aux frais de l'acquéreur devant F. M. Stafford, notaire. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent ne portant pas d'intérêts [illegible] prévu au moment de l'adjudication avec

Encanteur, rue Common No. 838.

HOWELL CARTER, JR.,
Avocat pour l'exécuteur.
mars 28—avril 4 11 18 25 29

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT OF COMPANIES REPRESENTED BY

HARRY S. KAUFMAN, Ltd.

for the year ending December 31, 1914, published in conformity with Act 341, of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

PEOPLES NATIONAL FIRE INSURANCE COMPANY
Philadelphia, Pennsylvania.

Capital paid up	$1,000,000.00
Assets	1,943,239.64
Liabilities, less capital and surplus	680,826.15
Surplus	962,413.49
Premiums received in Louisiana, 1914	18,362.79
Losses paid in Louisiana, 1914	8,008.52

NEW JERSEY FIRE INSURANCE CO.,
Newark, N. J.

Capital paid up		$1,000,000.00
Assets		2,109,317.39
Liabilities, less capital and surplus		725,285.52
Surplus		384,058.87
Premiums received in Louisiana, 1914, Fire	$18,992.18	
Marine	935.54	19,927.72
Losses paid in Louisiana, 1914, Fire	$9,521.44	
Marine	354.72	9,876.16

GERMAN AMERICAN INSURANCE CO. OF PENNSYLVANIA,
Pittsburg, Pa.

Capital paid up	$200,000.00
Assets	810,976.56
Liabilities, less capital and surplus	366,438.75
Surplus	344,492.81
Premiums received in Louisiana, 1914	9,861.96
Losses paid in Louisiana, 1914	3,131.61

UNITED FIREMEN'S INSURANCE CO.
Philadelphia, Pennsylvania.

Capital paid up	$400,000.00
Assets	1,796,503.36
Liabilities, less capital and surplus	1,198,308.26
Surplus	195,195.74
Premiums received in Louisiana, 1914	11,991.91
Losses paid in Louisiana, 1914	4,988.77

We also represent—Penn Underwriters', Orient of Hartford, National Fire, Hartford; City of New York, N. Y.; Hamburg-Bremen, Germany; Rhode Island Ins. Co., Providence; Boston Ins. Co., Boston, and Massachusetts Bonding & Insurance Co., Boston, Mass.

EVERY FACILITY FOR HANDLING YOUR INSURANCE

HARRY S. KAUFMAN, Ltd.
INSURANCE

TELEPHONE MAIN 1855
327 BARONNE ST.

4mars—30f

VENTES AUX ENCHERES.

Par PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Stephen J. McQueen, Cour Civile de District, No. 110,574, Division D.

En vertu d'un et sous un jugement rendu en cour ouverte le 24 mars 1915, jugement lu et signé en cour ouverte de la Nouvelle-Orléans le 30 mars 1915, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D de la Cour Civile de District, dirigé à Peter Gallagher, un encanteur autorisé et licencié de la Paroisse d'Orléans, je vendrai la propriété suivante. Je procéderai à vendre la propriété suivante le MERCREDI 5 mai 1915, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne, à midi.

Premièrement. Cottage double, 1143-45 rue Annonciation, un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 119, lequel Ilet est borné par les rues Annonciation, Constance, Erato et Gaiennie, par croquis annexé à un acte de Martin Voorhies, notaire, le 18 avril 1905, d'après lequel le dit lot est designé par la lettre H, et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation par 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes en profondeur.

Deuxièmement. Une bâtisse de deux étages, 915 rue Gaiennie, un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances s'y trouvant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet 430, lequel Ilet est borné par les rues Clio ou Gaiennie, Annonciation, Constance et Calliope, mesurant vingt-quatre (24) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Clio ou Gaiennie, par 111 pieds, 3 pouces en profondeur entre lignes parallèles.

Troisièmement. 1147-49 rue Annonciation, un cottage double, 4 chambres de chaque côté. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y trouvant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Gaiennie, Constance et Erato, designé par la lettre J sur un croquis daté février 1891, dans l'acte de Martin Voorhies, le 15 avril 1893, le dit lot mesure en mesure américaine 32 pieds 2 pouces de face à la rue Annonciation par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles s'étendant à une allée commune à l'arrière qui va de la rue Erato à la rue Gaiennie et qui a une largeur de sept pieds dix pouces.

Conditions: Comptant. L'acquéreur doit assumer et payer au-dessus du prix d'achat, les taxes de ville et d'état pour 1915, payer le coût de tous les certificats aussi bien que l'impôt fédéral des contributions indirectes et l'acte de vente devant George W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
avril 4 11 18 25—mai 2 5

Par ALBERT L. PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession de seize actions de la Acme Homestead Association. Valeur au pair $100.00 chacune (entièrement payées).

Succession de Léonie Benard, veuve de George Muller.

No. 111,422—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Par ALBERT L. PAUL, Encanteur, le MARDI, 6 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Theard, juge de la Division E, daté le 19 mars 1915, pour le compte de la succession ci-dessus, viz:

Seize actions entièrement payées de la "Acme Homestead Association", valeur au pair $100.00 chacune.

Conditions: Comptant.

ALBERT L. PAUL, Encanteur.
MME MARY A. HAMELIN, Exécutrice.
WARREN B. PARKS, Avocat.
mars 28 28—avril 6

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateur.

A. J. Nelson Manufacturing Co., Ltd., vs. J. H. Menge & Sons, Ltd.

No. 108,610 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 131 rue Carondelet MARDI 4 mai 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre rendu et signé le 30 mars 1915 par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent et qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, commune, Gravier et Magasin, désigné par la lettre A sur un plan par De Pouilly, en date du 8 septembre 1865, et déposé en l'étude de E. C. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, comme plan No. 98, lequel lot mesure soixante deux pieds, neuf pouces et quatre lignes face à la rue Tchoupitoulas, par cent neuf pieds de profondeur et face à la rue Commune, quarante trois pieds de large sur la ligne de derrière; de là il va quatre pieds, six pouces de profondeur vers la rue Tchoupitoulas, de là six pieds sur une ligne vers la rue Gravier, de la allant on mesurant cent huit pieds, sept pouces de profondeur jusqu'à la rue Tchoupitoulas, formant le coin des rues Tchoupitoulas et Commune.

2. Aussi un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent et en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Commune, Tchoupitoulas, Gravier et Magasin, lequel dit lot mesure vingt-cinq pieds, deux pouces face à la rue Commune, soixante deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Magasin, trente deux pieds, cinq pouces de largeur sur le derrière, de là treize pieds vers la rue Commune, de là deux pieds, neuf pouces vers la rue Magasin, de là six pieds vers la rue Commune, de là quatre pieds, six pouces vers la rue Magasin et de là quarante trois pieds et jusqu'à la dite rue Commune. Le tout d'après un croquis attaché à un acte devant Omer Villeré, ancien notaire, le 17 mai 1862. Les améliorations sont désignées par les numéros 901 à 907 rue Tchoupitoulas et 102 à 116 rue Commune.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde sera représenté par un billet du un an après date, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement, assuré par le lien du vendeur et hypothèque et toutes les clauses habituelles. L'acheteur aura à payer le coût de tous les certificats qui seront attachés à un acte devant qui sera passé devant James Simmons, notaire. Il aura également à payer toutes les taxes pour 1915 et les contributions indirectes et le timbre des taxes, et devant [illegible]

[illegible] DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le liquidateur.
mars—31 avril—4,11,18,25 mai—2,4

VENTES AUX ENCHERES.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet, JEUDI 6 mai 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 1er avril 1915, signé par l'Hon. E. K. Skinner, occupant la place de l'Hon. Fred D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Alexander Rosseau, No. 80,032, la propriété suivante, décrite à savoir:

Premièrement. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Conti, Bienville, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot 22 sur un plan établi par J. Cummuny, L. Surzi, ingénieurs, le 10 octobre 1841, et déposé dans le bureau de P. P. Labarre, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesurant vingt-sept pieds, quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Conti, par cent cinquante pieds, quatre pouces et cinq lignes profond sur la ligne du lot No. 21, et cent cinquante-neuf pieds, sept pouces et une ligne sur la ligne du côté opposé et quatre-vingt pieds, onze pouces et une ligne sur la ligne à l'arrière.

Deuxièmement. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y trouvant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet 430, borné par les rues Lopez, Bendon, Orléans et Ste-Anne, désigné par le numéro onze (11) sur un plan annexé à un acte de Samuel Flower, ancien notaire, le 11 juillet 1885, et par le No. 1 sur un croquis annexé à un acte de Felix H. Boulemy, alors un notaire dans cette ville, le 29 septembre 1887, le dit lot mesure comme suivant: 30 pieds, 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans, par une profondeur de 74 pieds, 1 pouce et 3 lignes et de face à la rue Lopez le dit lot forme le coin des rues Lopez et Orléans. Les mesures sont plus ou moins.

Troisièmement. Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le même Ilet et district que la propriété ci-dessus décrite, étant le numéro lot 13, sur un plan annexé à un acte de Samuel Flower, ancien notaire, le 14 juillet 1885, et par le No. 3 sur un croquis annexé à un acte de Felix Boulemy, alors notaire le 27 septembre 1887. Le dit lot mesure 30 pieds, 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans, par 74 pieds, 3 pouces et 6 lignes profond sur la ligne du lot 12, 74 pieds 5 pouces profond sur la ligne du lot 14. Les dites mesures étant plus ou moins.

Quatrièmement. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et Ilet que la propriété décrite ci-dessus, le dit mesurant 17 pieds de face à la rue Lopez par 91 pieds. Le dit lot fait la partie arrière des lots nommés 11, 12 et 13. Les dites mesures étant plus ou moins.

Termes: Comptant. Les acquéreurs à assurer les taxes dues et exigibles en 1915 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et payer les taxes fédérales des contributions indirectes. Dix pour cent en comptant seront exigés au moment de la vente. Les loyers n'appartiendront aux acquéreurs qu'à partir du jour de la signature de l'acte de vente. Actes de vente devant G. W. Flynn, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

M. D. DIMITRY, Avocat.
avril 4 11 18 25—mai 2 6

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jos. Rodriguez — No. 111,506 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 131 rue Carondelet — JEUDI 15 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à la vente aux enchères publiques en vertu d'un ordre, daté le 10 mars 1915, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la ci-dessus dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Webster, Annonciation, Laurel et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots Nos. 15 et 16 d'après un croquis de voyer annexé à un acte de vente à A. W. Moffet, devant J. Taylor, notaire, date le 18 juin 1894; les dits lots se touchent les uns aux autres et mesurent chacun 29 pieds, 3 pouces, 2 lignes de face à la rue Webster, par 29 pieds, 2 pouces, 6 lignes en largeur à l'arrière par les suivantes profondeurs: Le lot No. 15 à 123 pieds, 2 pouces en profondeur de face à la rue Annonciation, et 122 pieds, 5 pouces, 1½ lignes en profondeur sur la ligne du lot No. 16, et le lot No. 16 mesure 122 pieds, 5 pouces, 1½ lignes sur la ligne du lot No. 15, et 121 pieds, 8 pouces, ½ ligne en profondeur sur la ligne du lot No. 17. Les améliorations sont désignées par le No. 401 rue Webster, et comprennent un "double" simple cottage, contenant 4 chambres bain, gaz, etc.

CONDITIONS — Comptant. L'acquéreur à à payer les taxes pour 1915. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente, y compris le coût de tous les certificats et timbres de droit de guerre, devant E. M. Stafford, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

HENRY W. ROBINSON, ESQ., Avocat.
mars—14,21,28 avril—4,11,15

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Absolonie Gutierrez, veuve de Sebastain Cuquet.

No. 111,548—Cour Civile de District, Division C.

Bon double cottage, 2127-29 N. Remparts, entre la rue Français et l'avenue Champs-Elysées, par vente aux enchères, MERCREDI, 21 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par Stroudback & Latter, Charles Stroudback, Encanteur, vendra à la vente aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 18 mars 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, etc., dans 2e Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues N. Remparts, Bourgogne, Français et l'avenue Champs Elysées, mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue N. Remparts par une profondeur de 122 pieds entre lignes parallèles et est formé par une partie du lot original No. 46, acquis par la dite Mme Cuquet, défunte, connue par un jugement de la cour civile d'Orléans, rendu et signé le 20 janvier 1913 dans le procès de succession S. Cuquet, No. 104,[illegible], sur le dossier de la dite cour et enregistré dans le bureau des aliénations de cette ville dans le livre 363, page 98. Les améliorations comprennent un double cottage couvert en ardoise, 4 chambres, hangar à bois, allées, gaz et tout à l'égout des deux côtés.

Conditions: En tiers ou plus comptant, et le solde, s'il y en a, sur un crédit de une année, ou un de deux années, à la demande de l'acquéreur, le crédit de cette partie de la vente sera témoigné par billets sur l'acquéreur, à son ordre et par lui endossé, portant le taux de huit pour cent intérêt par année de la date de l'adjudication jusqu'au payement final, à être garantis par le lien et hypothèque spéciale du vendeur sur la propriété vendue, avec la condition de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans l'issue du procès, la dite propriété à être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance à être transférée aux possesseurs des billets, et l'acquéreur à payer, en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété qui sont dues et payées pour l'année 1915. Il doit en outre déposer au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
OLIVER S. LIVAUDAIS, Avocat.
mars 21 28—avril 4 11 18 25

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Succession de Merminie Sylvester, veuve de Richard Thomas.

Cour Civile de District—No. 109,761—Division C.
Simple Cottage No. 2221 rue Havana.
Sera vendu à l'Enchère Publique, le

MERCREDI, 7 AVRIL 1915,
à midi, à la
Bourse des Propriétés Foncières,